CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119735** **VALABLE JUSQU'AU** **15/04/2025**

ÉDITÉ LE **24/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2001
Forme juridique : SASU

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 433 813 839 RCS

Siret : **433 813 839** **00043**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5035705

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C21605Q1247001/001503628/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C21605Q1247001/001503628/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/02/2024

Raison sociale : **GOYAT BREST**

12T RUE HENRI BECQUEREL
29850 GOUESNOU

Téléphone : 02 98 02 00 60 **Fax :** 02 98 02 08 06
Portable :

Site Internet : www.goyat.fr
E-mail : agence.brest@goyat.fr

Responsabilité légale :
ALEXANDRE JEAN-BAPTISTE PRÉSIDENT / GONTHIER FRANCK CHEF D'AGENCE

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/07/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/07/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/07/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.